



Financière  
Liberté 55

Une division de la London Life,  
Compagnie d'Assurance-Vie

# Votre sécurité financière

NUMÉRO 3, 2009

DE NOUVELLES IDÉES POUR UN AVENIR FINANCIER PLUS SOLIDE

## Des économies pour la vie

**Beaucoup de Canadiens rêvent d'une retraite confortable. Toutefois, comme l'espérance de vie continue d'augmenter, certains s'inquiètent de survivre à leurs économies.**

En élaborant votre programme de sécurité financière, gardez à l'esprit comment vous pourriez réduire le risque, et augmenter votre revenu de retraite, grâce à une assurance-vie permanente.

### Prévoyez vivre au-delà de votre espérance de vie

L'espérance de vie est un point important à prendre en considération lors de la planification de votre retraite, mais il faut aussi comprendre que les statistiques sur l'espérance de vie ne sont que des *moyennes*. Dans les faits, environ la moitié de la population dépasse son espérance de vie.

Cela signifie que si vous n'épargnez que pour couvrir vos besoins durant votre espérance de vie moyenne, vous risquez de survivre à vos économies.

Par exemple, un homme de 60 ans en bonne santé dont l'espérance de vie est de 85 ans a 52 pour cent de chance de vivre plus de 85 ans, comme le démontre le tableau ci-dessous.

#### Homme, non fumeur, en bonne santé

Âge actuel	Espérance de vie (moyenne)	Chance de vivre plus longtemps que l'espérance de vie moyenne
60	85	52 %
65	86	51 %
70	87	48 %
75	89	48 %
80	92	50 %
85	93	49 %

Source : Institut canadien des actuaires, 2009.

Les renseignements fournis sont fondés sur la législation fiscale actuelle et ses interprétations quant aux résidents canadiens et, à notre connaissance, sont exacts au moment de leur publication. Toute modification ultérieure apportée à la législation fiscale et à ses interprétations peut avoir une incidence sur ces renseignements, lesquels sont de nature générale et ne visent pas à fournir des conseils d'ordre juridique ou fiscal. Ces renseignements sont fournis par la London Life, Compagnie d'Assurance-Vie et sont à jour en date de juin 2009.

\*Si la valeur accumulée respecte les plafonds prescrits par la loi, la valeur en espèces n'est assujettie à l'impôt que lorsqu'elle est retirée de la police d'assurance-vie.

En outre, grâce aux avancées médicales, l'espérance de vie continue d'augmenter. Selon les données de Statistique Canada, le taux de mortalité a reculé à toutes les décennies du siècle dernier. Votre programme de sécurité financière devrait donc prévoir que vous vivrez au-delà de votre espérance de vie moyenne.

### L'assurance-vie permanente à la rescousse

En plus d'offrir une protection financière à votre famille en cas de décès, beaucoup de polices d'assurance-vie permanente permettent d'accumuler de l'argent. L'argent s'accumule à l'intérieur de la police sur une base fiscalement avantageuse, et vous pouvez y accéder durant votre vie\*.

Par exemple, si vous avez besoin d'une somme supplémentaire pour les dépenses quotidiennes, un voyage de rêve ou une urgence médicale, vous pouvez accéder à la valeur de rachat à l'intérieur de votre police d'assurance-vie permanente.

Cette source d'argent alternative peut vous procurer également plus d'actifs à retirer durant votre retraite. Non seulement bénéficiez-vous de la protection d'une assurance-vie, mais vous pouvez aussi faire durer votre coussin de retraite aussi longtemps que vous.

### Informez-vous au sujet de la valeur de rachat de l'assurance-vie permanente

Votre conseiller en sécurité financière peut vous aider à réaliser votre rêve d'une retraite confortable. Découvrez comment l'assurance-vie permanente avec valeur de rachat peut vous procurer une sécurité additionnelle durant votre retraite.

# Faites croître votre argent de façon garantie

**Habituellement, les investisseurs qui approchent la retraite prennent moins de risques, mais la récente volatilité des marchés a incité plusieurs d'entre eux à trouver de nouvelles façons de garantir une partie de leurs investissements.**

**Que vous soyez un investisseur prudent ou un investisseur plus tolérant au risque, vient peut-être un temps où vous devez protéger le capital de votre investissement.**

## Protégez votre épargne avec un DIG

Une stratégie est l'option de Dépôt à intérêt garanti (DIG) qui procure une croissance garantie et vous permet d'accéder facilement à votre argent.

Les DIG peuvent vous aider à préserver votre épargne et, selon votre niveau de tolérance au risque, vous procurer le rendement et la stabilité que vous recherchez. Votre argent demeure accessible tout en bénéficiant d'un taux d'intérêt garanti et compétitif pour la durée que vous choisissez. Autrement dit, votre placement profitera d'un rendement garanti pour une durée de temps spécifique.

## Les avantages des DIG – Comparez

Les DIG sont émis par une compagnie d'assurance. Comme pour les polices d'assurance, vous bénéficiez des options additionnelles de contournement de la succession (avec un bénéficiaire désigné) et de protection possible contre les créanciers, ce qui n'est pas toujours le cas pour les certificats de placement garanti (CPG). Les DIG permettent également aux clients de 65 ans et plus de profiter davantage du crédit d'impôt sur le revenu de pension du Canada.

### DIG versus CPG

Caractéristiques	DIG émis par une compagnie d'assurance	CPG offerts par la plupart des établissements de crédit
<b>CONTOURNEMENT DE LA SUCCESSION</b> Lorsque vous nommez un bénéficiaire, la valeur en espèces de votre DIG lui est versée directement et rapidement, en contournant la succession.	Oui	Dans certains cas
<b>PROTECTION POSSIBLE CONTRE LES CRÉANCIERS</b> Cet avantage vous permet de protéger votre placement contre les créanciers, même si vous déclarez faillite*.	Oui	Dans certains cas**
<b>CRÉDIT POUR REVENU DE PENSION</b> Si vous avez 65 ans ou plus, vous pourriez profiter davantage du crédit d'impôt sur le revenu de pension du Canada.	Oui	Non

\* La protection contre les créanciers est tribunaire des décisions du tribunal, lesquelles peuvent changer et sont susceptibles de varier dans chaque province. Elle ne peut jamais être garantie. Il convient de consulter un avocat/notaire afin d'obtenir davantage de précisions sur la possibilité de protection contre les créanciers.

\*\*Des modifications à la *Loi sur la faillite et l'insolvabilité* protègent maintenant certains biens enregistrés lorsqu'une personne déclare faillite.

## Une solution sur mesure qui répond à vos besoins

Les DIG sont suffisamment souples pour vous offrir une solution sur mesure, vous donnant :

- Le choix du terme
- Des taux d'intérêt accrus possibles
- Une protection contre les modifications de taux d'intérêt

## Combien devriez-vous placer dans les DIG?

Les investisseurs placent rarement tout leur argent dans un produit à intérêt garanti.

Votre conseiller en sécurité financière peut vous aider à décider si un DIG est approprié pour vous et quelle part de vos investissements vous devriez allouer aux DIG. Tout dépend de vos besoins, de votre horizon temporel et de votre tolérance au risque.

Communiquez avec votre conseiller en sécurité financière dès aujourd'hui pour découvrir comment les placements garantis peuvent vous aider à atteindre vos objectifs financiers.

# Cadeau du budget fédéral aux propriétaires existants et aux nouveaux propriétaires de maison



**Le budget fédéral de 2009 présenté en janvier comporte plusieurs mesures de relance économique qui donnent lieu à de nouvelles occasions dans le domaine des prêts hypothécaires.**

## **Crédit d'impôt pour la rénovation domiciliaire**

L'initiative la plus connue est fort probablement le Crédit d'impôt pour la rénovation domiciliaire (CIRD). Il s'agit d'un crédit d'impôt de 15 pour cent pour les dépenses admissibles dans le cadre de la rénovation domiciliaire engagées entre le 27 janvier 2009 et le 1<sup>er</sup> février 2010. Cela signifie que si vous êtes propriétaire, vous pourriez épargner jusqu'à 1 350 \$ dans votre déclaration de revenus l'an prochain.

Le CIRD est applicable à des rénovations admissibles dont les coûts se situent entre 1 000 \$ et 10 000 \$, pour un crédit maximum de 1 350 \$ [(10 000 \$ - 1 000 \$) x 15 pour cent].

Vous possédez peut-être une habitation et aimeriez sans doute bénéficier du CIRD, mais vous n'avez pas suffisamment de fonds. Par conséquent, vous songez peut-être à un refinancement hypothécaire afin de vous procurer les fonds nécessaires. Votre conseiller en sécurité financière peut vous mettre en relation avec un spécialiste en planification hypothécaire qui pourra vous conseiller sur cette stratégie.

## **Régime d'accession à la propriété**

Le budget fédéral a également augmenté à 25 000 \$ le montant maximum non imposable que les acheteurs d'une première habitation peuvent retirer d'un régime enregistré d'épargne-retraite (REER) dans le cadre du Régime d'accession à la propriété (RAP).

Si vous pensez acheter votre première habitation, vous pouvez maintenant effectuer un versement initial plus important et diminuer les coûts de détention mensuels, le tout contribuant à rendre l'accession à la propriété potentiellement plus attrayante. Les coûts de détention moins élevés permettent de remettre plus aisément les fonds dans les REER durant la période de 15 ans prescrite.

## **Crédit d'impôt pour l'achat d'une première habitation (CIAPH)**

Enfin, le budget comporte aussi un nouveau crédit d'impôt non remboursable pour l'achat d'une première habitation admissible après le 27 janvier 2009. Ce crédit est calculé comme suit : 5 000 \$ multiplié par le taux le plus bas d'impôt sur le revenu des particuliers (présentement 15 pour cent). Par « admissible », on entend un logement admissible selon les termes du Régime d'accession à la propriété. Ce crédit d'impôt permettra aux acheteurs d'une première habitation de disposer de plus de liquidités, ce qui rend l'achat d'une première habitation encore plus intéressante.

## **Stimuler l'économie**

Le nouveau crédit d'impôt pour la rénovation domiciliaire, le Régime d'accession à la propriété amélioré et le nouveau crédit d'impôt pour l'achat d'une première habitation ont été conçus pour stimuler les marchés de l'immobilier, de la construction et de la rénovation domiciliaire. Peuvent-ils vous aider à acheter ou améliorer votre maison?

Si oui, parlez-en avec votre conseiller en sécurité financière qui peut vous référer un spécialiste en planification hypothécaire pour vous aider à trouver le prêt répondant à vos besoins de liquidités et approprié pour vous.

# À quel moment voulez-vous être sûr d'avoir de l'assurance?



**Vous êtes conscient que l'assurance invalidité peut vous aider à maintenir le niveau de vie de votre famille si un changement dans votre santé vous empêchait de travailler. Vous savez aussi que l'assurance contre les maladies graves peut vous permettre de choisir ce qui est important pour vous (accès à des soins médicaux, du temps avec votre famille, nouveaux horaires de travail, travaux dans la maison, soins pour votre enfant, épargne-retraite continue, etc.).**

Mais demandez-vous à quel moment vous préféreriez prouver votre assurabilité :

- Au moment de souscrire une police? ou
- Au moment de faire une réclamation pour une maladie ou une blessure?

## **Pourquoi la tarification au moment de la demande d'assurance est-elle importante:**

Soixante-dix-huit pour cent des consommateurs canadiens préfère la tarification au départ plutôt qu'au moment de la réclamation\*, et avec raison.

Le processus de tarification confirme le montant et le type de couverture que la compagnie d'assurance est prête à vous offrir. Si votre état de santé change une fois la police en vigueur et que vous soumettez une réclamation, vous ne serez pas évalué au moment de la réclamation. Vous n'aurez qu'à fournir la preuve médicale que votre blessure ou maladie respecte les conditions de votre police.

## **Pourquoi y a-t-il autant de questions sur une demande d'assurance?**

Une demande bien remplie donne à l'examineur des risques une compréhension approfondie de votre santé, de l'historique familial, de votre travail et de votre style de vie, ce qui l'aide à déterminer si vous courez un risque plus grand ou plus petit que la moyenne de souffrir d'une maladie grave ou d'une invalidité. Ceci est important vu les nombreuses situations couvertes par un contrat d'assurance contre les maladies graves et le fait que l'invalidité peut être provoquée par une grande variété d'accidents et

de maladies. Certaines demandes résultent d'exclusions spécifiques et d'autres modifications à la couverture, mais vous serez au courant de celles-ci au moment où la couverture vous est offerte par la compagnie au lieu de les découvrir au moment de faire une réclamation.

## **Savoir maintenant réduit le stress plus tard**

Certaines compagnies d'assurance font le plus gros du travail de tarification au moment de la réclamation. Ceci vous met dans une position d'incertitude quant à votre couverture jusqu'à ce que vous soumettiez une demande de réclamation.

Lorsque vous faites une demande pour une police d'assurance invalidité ou contre les maladies graves non résiliable, individuelle, la tarification se fait toujours au départ. Ceci peut retarder l'offre d'assurance, mais une fois votre police en vigueur, la compagnie d'assurance ne peut plus la résilier, la modifier ni en augmenter les primes (à moins que ce ne soit écrit dans la police). Cela signifie que vous avez le contrôle des changements à la couverture et des coûts une fois votre police approuvée.

## **Savoir ce qu'il en est au départ**

Une tarification rigoureuse au départ réduit les risques de retard ou de décisions inattendues au moment de la réclamation, ce qui aide à diminuer le stress. Consultez votre conseiller en sécurité financière à propos des programmes d'assurance tarifés au moment de la souscription.

\*LIMRA, *Canadian Critical Illness Insurance Market Study 2008*



**Financière  
Liberté 55**

**QUADRUS**

Services d'investissement Quadrus Itée

Financière Liberté 55 est une division de la London Life, Compagnie d'Assurance-Vie.

Financière Liberté 55 et le symbole social, Fonds Liberté et Portefeuille sentinelle sont des marques de commerce de la London Life, Compagnie d'Assurance-Vie. Services d'investissement Quadrus Itée et le symbole social, Gamme de fonds Quadrus, investir@Quadrus et Fusion sont des marques de commerce des Services d'investissement Quadrus Itée utilisées avec permission par la London Life, Compagnie d'Assurance-Vie. La Financière Liberté 55 est un cabinet de services financiers et un cabinet en planification financière au Québec.

♻️ Cet article est fabriqué à partir de 50 pour cent de papier recyclé dont 25 pour cent de fibres de postconsommation.